

pays, dans les îles britanniques, en particulier en Angleterre, dans la péninsule ibérique, en particulier dans la moitié Nord, en Extremadure et en Andalousie, et dans le Bénélux.

L'hivernage a lieu en Europe occidentale, dans le bassin méditerranéen, au Moyen-Orient, au Pakistan, dans le Nord de l'Inde, en Birmanie, et dans le Sud de la Chine et du Japon. Des Vanneaux vont aussi hiverner en Afrique du Nord, en passant soit par l'Espagne, soit par l'Italie.

Observations : Le Vanneau huppé a été observé à chaque sortie de migration postnuptiale pour un total de 1604 individus observés. Il s'agit de groupes de 2 à plus de 550 individus, vus en vol, dans les cultures ou au niveau du Lac du Cébron.

Ce dernier est très attrayant pour cette espèce et a permis d'observer plus 944 individus. Il profite des bords vaseux du lac pour se nourrir en halte migratoire. Sur l'AEI, 660 individus ont été observés dont 413 ont été vus en halte migratoire. Ces individus en halte migratoire étaient 85 le 11 octobre 2018, 173 le 20 août 2019, 5 le 10 septembre 2019 et 155 le 14 octobre 2019 Les oiseaux occupent principalement la partie Est du site.

Ces groupes en halte n'atteignent pas le seuil de déterminance, toutefois les effectifs du lac du Cébron et le potentiel d'accueil de l'AEI peuvent permettre de l'atteindre.

Cigogne noire

La Cigogne noire est une migratrice transsaharienne qui profite des courants d'air chaud ascendants pour prendre de l'altitude et planer sans effort. Plusieurs individus hivernent cependant en Camargue. L'espèce transite principalement seule ou par petits groupes. Les adultes au sein d'un couple migrent séparément, de même que les jeunes migrent indépendamment de leurs parents. La migration s'étale de fin juillet à début novembre, avec une majorité des passages comprise entre août et septembre.

Observations : Un individu a été observé en vol au Nord-Est de l'AEI le 10 septembre 2019 en direction du Nord.



Figure 43: Cigogne noire (Louin, 2019)

Faucon émerillon

C'est un migrateur solitaire, et hivernant régulier mais peu commun. En Europe, l'espèce est principalement migratrice (sauf, en partie, dans l'extrême ouest : Ecosse, Irlande, sud Islande). Elle quitte ses lieux de reproduction du nord du Continent dès le mois d'août ; le passage se déroule en septembre dans le sud de la Scandinavie. C'est à cette époque qu'arrivent les premiers oiseaux en France, parfois dès le mois d'août. Le maximum du passage automnal se situe en octobre, avec une prolongation de cette migration en novembre. Passé ce mois, les arrivées semblent alors tributaires de vagues de froid qui sévissent dans le nord de l'Europe.

Observations : Deux individus ont été observés au sud de l'AEI le 10 septembre 2019, en vol et au repos dans le bocage.

Faucon pèlerin

Après la période de reproduction, les Faucons pèlerins du Nord et du Nord-Est sont en partie migrateurs, ceux d'Europe centrale et occidentale, assez erratiques, tandis que les oiseaux méridionaux sont sédentaires, sauf les jeunes, plus ou moins nomades eux aussi. En automne, les Faucons pèlerins scandinaves partent vers le sud-ouest et hivernent en Suède méridionale, au Danemark, dans le nord de l'Allemagne, au Benelux, dans le nord de la France, en Grande-Bretagne et en Espagne. En Europe centrale, les jeunes se dispersent dans toutes les directions après l'envol. En revanche, les adultes restent dans leur territoire ou au voisinage.

Observations: Un individu a été observé en transit le 20 août 2019, au Nord-Est de l'AEI.

Grue cendrée

La Grue cendrée ne se reproduit pas en France. Migratrice, elle peut être observée entre octobre et novembre en vol de quelques oiseaux à plusieurs centaines d'individus, ou sur de rares sites de haltes migratoires où elle se regroupe en dortoirs.

Bien que situé relativement à l'ouest du couloir principal de migration des Grues cendrées, le lac du Cébron, situé à proximité immédiate de l'AEI représente un site de halte migratoire régulier pour l'espèce, qui transite alors audessus de l'aire d'étude et, potentiellement, de la ZIP.

Observations : Le 30 octobre 2018, 50 Grues cendrées ont été observées en transit migratoire à 150 mètres d'altitude au-dessus de la ZIP.

Alouette lulu

Les migrateurs quittent la région par petites bandes. Le flux migratoire des oiseaux nordiques et nord-orientaux atteint la France en septembre-octobre. Les oiseaux d'origine nordique migrent dans les départements situés légèrement au nord de la Loire, ainsi qu'en Bretagne, et dans les départements au nord de la région Pays de Loire. Les grands migrateurs venus d'Europe centrale et du nord-est (Allemagne, Pologne, Russie) se déplacent de fin septembre à début novembre vers le Sud et le Sud-Ouest de la Loire.

Observations: L'Alouette lulu a été observée à six reprises sur l'AEI, trois fois en 2018 et trois fois en 2019. La plupart des observations ont été effectuées au Nord et au Nord-Est de l'AEI. Un individu a été contacté au Sud-Ouest de l'aire d'étude.

Aigrette garzette

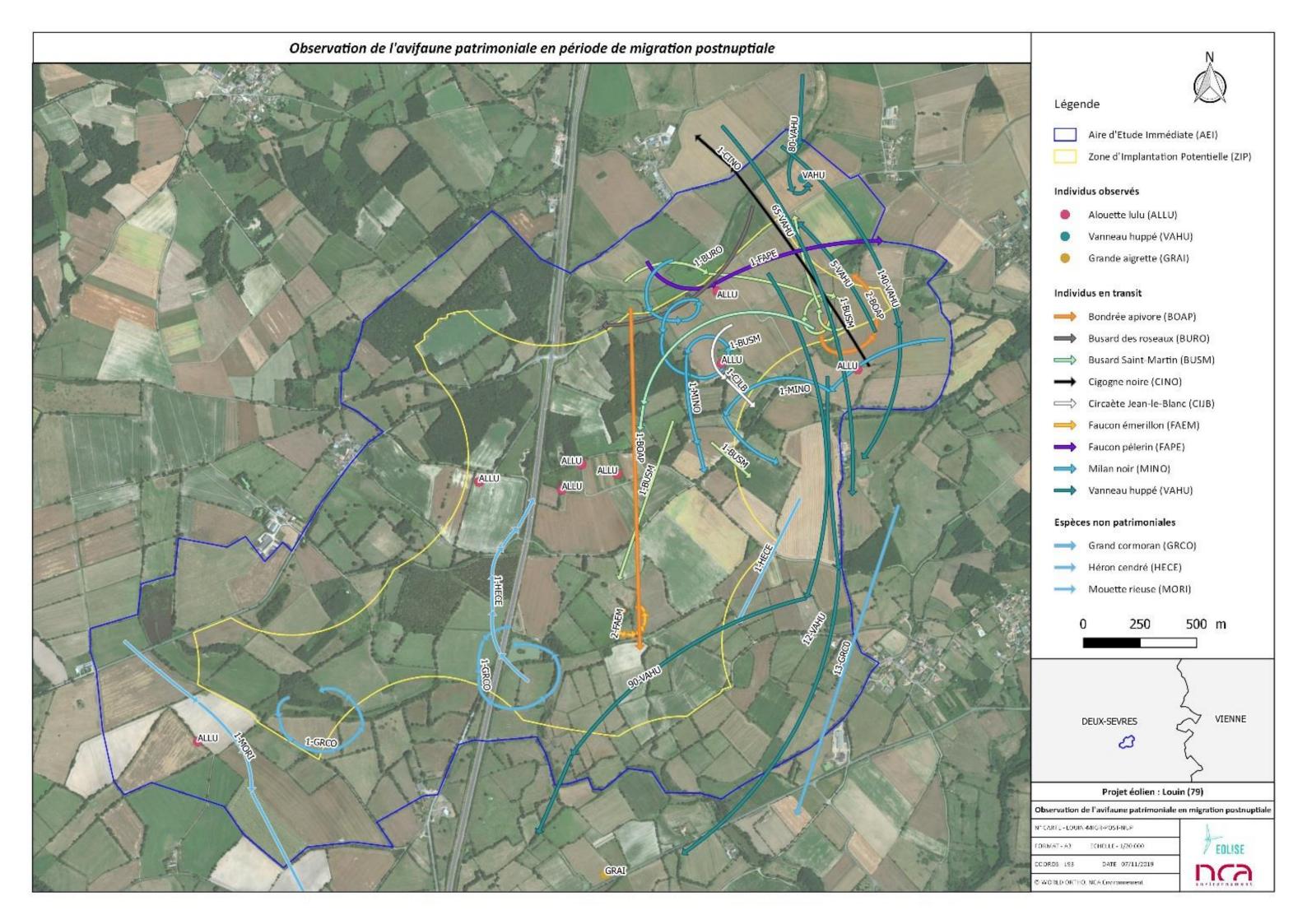
Migratrice partielle, l'Aigrette garzette se déplace de jour et par petits groupes. Sa migration débute fin août et se poursuit jusqu'en octobre. A l'Ouest, l'Aigrette garzette hiverne de la Picardie à la frontière espagnole. Un grand nombre d'oiseaux de la population atlantique gagnent l'Espagne, l'Afrique du Nord et le Sénégal.

Observations : L'Aigrette garzette a été observée exclusivement au niveau du Lac du Cébron. L'AEI peut constituer néanmoins un lieu d'alimentation pour les individus en migration, bien qu'aucune observation n'ait été réalisée sur le site.

Grande Aigrette

Migratrice partielle, la Grande Aigrette quitte les sites de nidification dès juillet. Les passages s'accentuent en septembre et culminent en octobre et novembre. L'espèce peut couvrir de grandes distances pour rejoindre les quartiers d'hiver, mais un grand nombre d'oiseaux séjourne aussi à proximité ou sur les lieux de reproduction. Son aire de répartition en période de migration comprend les principales zones humides de l'hexagone : la Dombes, les étangs de la Brenne et de la Sologne, le Lac de Grand-Lieu, le Lac du Der-Chantecoq et la Camargue.

Observations: La Grande Aigrette a été observée à deux reprises en 2018 et à deux reprises en 2019. L'espèce a été contactée trois fois sur le Lac du Cébron et une fois à 400 mètres au sud de l'AEI.





VIII. 3. d. Synthèse de l'avifaune en période de migration

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie Chapitre 1 :IV. 1. a - Etablissement de la patrimonialité, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon. L'effectif maximum d'individus observés au cours d'une prospection et l'enjeu de chaque espèce sont reportés dans le tableau suivant.

Un total de 15 espèces patrimoniales a été observé au cours des prospections lors de la migration prénuptiale et postnuptiale.

En complément des inventaires naturalistes, 69 espèces sont mentionnées dans la bibliographie comme migratrices régulières ou rares sur l'aire d'étude éloignée. La proximité du Cébron avec l'AEI impacte fortement ce nombre d'espèces. La plupart des espèces mentionnées dans la bibliographie vont survoler l'AEI en direction du lac du Cébron ou prospecter autour de ce dernier.

Les autres espèces observées ne sont pas considérées comme patrimoniales en période de migration, aucun enjeu « espèce » ne leur a donc été attribué pour cette période, elles ne sont pas représentées dans le tableau suivant.

Espèces observées en migration prénuptiale :

- 46 espèces en migration active ou halte migratoire sont recensées, dont 37 sont protégées au niveau national et 6 inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux »,
- 5 espèces patrimoniales représentent un enjeu « espèce » modéré pour la période prénuptiale ;
- 1 espèce patrimoniale représente un enjeu « espèce » Très fort pour la période prénuptiale ;
- Un groupe de 50 Grues cendrées en migration a été observé en train de survoler l'AEI. Le passage des Grues cendrées est concentré en quelques jours. Par conséquent les prospections ont pu être réalisées sur des journées creuses pour la migration de l'espèce. D'autres groupes peuvent donc migrer au-dessus de l'AEI.

Espèces observées en migration postnuptiale :

- 59 espèces en migration active ou halte migratoire sont recensées, dont 44 sont protégées au niveau national et 13 inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux »,
- 1 espèce patrimoniale représente un enjeu « espèce » Très fort pour la période postnuptiale ;
- 12 espèces patrimoniales représentent un enjeu « espèce » modéré pour la période postnuptiale ;
- 1 espèce patrimoniale représente un enjeu « espèce » Très faible pour la période postnuptiale ;

Enjeux en période de migration (données bibliographiques incluses) :

- Enjeu « Très fort » : Bruant ortolan, Cigogne noire ;
- Enjeu « Fort » : Combattant varié
- Enjeu « Modéré » : Aigle botté, Aigrette garzette, Alouette lulu, Avocette élégante, Balbuzard pêcheur, Barge à queue noire, Bernache nonnette, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Chevalier Sylvain, Cigogne blanche, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc, Courlis cendré, Courlis corlieu, Echasse blanche, Elanion blanc, Engoulevent d'Europe, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Gorgebleue à miroir, Grande Aigrette, Grue cendrée, Guifette moustac, Guifette noire, Héron pourpré, Martin-pêcheur, Milan noir, Milan royal, Mouette mélanocéphale, Mouette pygmée, Oedicnème criard, Outarde canepetière, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Pluvier doré, Pluvier guignard, Spatule blanche, Sterne caspienne, Sterne caugek, Sterne hansel, Sterne naine, Sterne pierregarin;

- Enjeu « Faible » : Grand Gravelot, Grèbe à cou noir, Sarcelle d'été, Tadorne de Belon ;
- Enjeu « Très faible »: Canard chipeau, Canard colvert, Canard pilet, Canard siffleur, Canard souchet, Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin, Chevalier gambette, Foulque macroule, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Oie cendrée, Sarcelle d'hiver, Vanneau huppé.

Un axe préférentiel de migration se dégage, en lien avec la proximité du lac du Cébron. Cette migration est souvent observée dans un axe nord-sud.



Tableau 50 : Enjeu espèce attribué aux espèces patrimoniales en migration, observées et mentionnée dans la bibliographie

Ordre	oèce attribué aux espèces patrii	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux- Sèvres (79)	Effectif maximum observé simultanément		Enjeu "Espèce"
					Prénupt	Postnupt	Espece
	Aigle botté	DO / PN		-		Rare	Modéré
	Balbuzard pêcheur	DO / PN	LC	Н	F	Régulier	Modéré
	Bondrée apivore	DO / PN	LC			2	Modéré
	Busard cendré	DO / PN	NA	-	F	Régulier	Modéré
	Busard des roseaux	DO / PN	NA	H>10		1	Modéré
Agginitriformos	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D	1	2	Modéré
Accipitriformes	Buse variable	PN	NA				
	Circaète Jean-le-Blanc	DO / PN	NA			1	Modéré
	Elanion blanc	DO / PN	NA	-		Rare	Modéré
	Epervier d'Europe	PN	NA				
	Milan noir	DO / PN	NA		9	1	Modéré
	Milan royal	DO / PN	NA	-	F	Régulier	Modéré
	Bernache nonnette	DO / PN	NA	Н	F	Régulier	Modéré
	Canard chipeau	-	NA	H > 35	F	Régulier	Très faible
	Canard colvert		NA	H > 300 ind.	36		Très faible
	Canard pilet	-	NA	H > 15	F	Régulier	Très faible
	Canard Siffleur		NA	H>50 ind.		46	Très faible
	Canard Souchet		NA	H>35 ind.		15	Très faible
Ansériformes	Cygne tuberculé	PN					
	Fuligule milouin		NA	H>50 ind.		5	Très faible
	Fuligule morillon	-		H > 40		Rare	Très faible
	Oie cendré		NA	H > 20 ind.	8	1	Très faible
	Sarcelle d'hiver		NA	H>125 ind.		45	Très faible
	Sarcelle d'été	-	NT	Н	Régulier		Faible
	Tadorne de Belon	PN		H > 60	Régulier		Faible
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	DO / PN	NA	-	F	Régulier	Modéré
	Avocette élégante	DO / PN	NA	H > 20	F	Régulier	Modéré
	Barge à queue noire	-	VU	H > 25	F	Régulier	Modéré
	Bécassine des marais	-	NA				
	Chevalier aboyeur	-	LC	Н	F	Régulier	Très faible
	Chevalier arlequin	-	DD	Н	Régulier		Très faible
Charadriiformes	Chevalier culblanc	PN	LC				
Charachilothies	Chevalier gambette	-	LC	H > 60	F	Régulier	Très faible
	Chevalier Sylvain	DO / PN	LC	-	F	Régulier	Modéré
	Combattant varié	DO	NT	Н	F	Régulier	Fort
	Courlis cendré	-	NA	H > 35	F	Régulier	Modéré
	Courlis corlieu	-	VU	H > 50	F	Régulier	Modéré
	Echasse blanche	DO / PN		H > 50		Rare	Modéré

Ordre	Nom commun	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux-	Effectif maximum observé simultanément	Enjeu "Espèce"
				Sèvres (79)	Prénupt Postnupt	
	Foulque macroule	-	NA	H > 280	Régulier	Très faible
	Goéland brun	PN	NA			
	Goéland leucophée	PN	NA			
	Grand Gravelot	PN	NA	H > 15	Régulier	Faible
	Guifette moustac	DO / PN	NA	H > 5	Régulier	Modéré
	Guifette noire	DO / PN	DD	H > 5	Régulier	Modéré
	Mouette mélanocéphale	DO / PN	NA	H > 5	Régulier	Modéré
	Mouette pygmée	DO / PN	NA	H > 5	Régulier	Modéré
	Mouette rieuse	PN	NA			
	Œdicnème criard	DO / PN	NA		5	Modéré
	Petit gravelot	PN	NA			
	Pluvier doré	DO		H>35	100	Modéré
	Pluvier guignard	DO / PN	NT	Н	Régulier	Modéré
	Sterne caspienne	DO / PN	NT	-	Régulier	Modéré
	Sterne caugek	DO / PN	LC	-	Régulier	Modéré
	Sterne hansel	DO / PN	NA	-	Régulier	Modéré
	Sterne naine	DO / PN	LC	-	Régulier	Modéré
	Sterne pierregarin	DO / PN	LC	-	Régulier	Modéré
	Vanneau huppé		NA	H>260	390	Modéré
	Cigogne noire	DO / PN	VU	Н	1 1	Très fort
Ciconiformes	Cigogne blanche	DO / PN	NA	-	Régulier	Modéré
	Spatule blanche	DO / PN	NA	Н	Régulier	Modéré
	Pigeon biset domestique	-				
Columbiformes	Pigeon ramier	-	NA			
Columbilornies	Tourterelle des bois	-	NA			
	Tourterelle turque	-	NA			
Coraciiformes	Martin-pêcheur	DO / PN		-	Régulier	Modéré
Cuculiformes	Coucou gris	PN	DD			
	Faucon crécerelle	PN	NA			
Falconiformes	Faucon émerillon	DO / PN	NA		2	Modéré
raiconnormes	Faucon hobereau	PN	NA		3	Modéré
	Faucon pélerin	DO / PN	NA		1	Modéré
Galliformes	Faisan de Colchide	-				
	Perdrix grise	-				
	Perdrix rouge	-				
Cm-if	Grue cendrée	DO / PN	NA	H>70	50	Modéré
Gruiformes	Gallinule poule-d'eau	-	NA			
Otidiformes	Outarde canepetière	DO / PN		Н	Rare	Modéré
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-			



Ordre	Nom commun	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux-	Effectif maximum observé simultanément		Enjeu "Espèce"
	, pu	passage	Sèvres (79)	Prénupt	Postnupt	zopece	
	Alouette des champs	-	NA				
	Alouette lulu	DO / PN	-		3	7	Modéré
	Bergeronnette grise	PN					
	Bergeronnette printanière	PN	DD				
	Bouscarle de Cetti	PN	-				
	Bruant des roseaux	PN	NA				
	Bruant jaune	PN	NA				
	Bruant ortolan	DO/PN	EN			Rare	Très fort
	Bruant proyer	PN					
	Bruant zizi	PN	NA				
	Chardonneret élégant	PN	NA				
	Choucas des tours	PN	-				
	Corneille noire	-					
	Etourneau sansonnet	-	NA				
	Fauvette à tête noire	PN	NA				
	Fauvette grisette	PN	DD				
	Fauvette pitchou	DO / PN		-		Rare	Modéré
	Geai des chênes	-					
	Gobemouche gris	PN	DD				
	Gobemouche noir	PN	DD				
	Gorgebleue à miroir	DO / PN	NA	-	Re	égulier	Modéré
	Grimpereau des jardins	PN					
	Grive draine	-	NA				
	Grive litorne		-				
	Grive mauvis		NA				
	Grive musicienne	-	NA				
	Hirondelle de fenêtre	PN	DD				
	Hirondelle rustique	PN	DD				
	Huppe fasciée	PN	-				
	Hypolaïs polyglotte	PN	NA				
	Linotte mélodieuse	PN	NA				
	Loriot d'Europe	PN	NA				
	Merle noir	-	NA				
	Mésange à longue queue	PN	NA				
	Mésange bleue	PN	NA				
	Mésange charbonnière	PN	NA				
	Moineau domestique	PN	NA				
	Pie bavarde	-					
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NA	-	Re	égulier	Modéré

Ordre	Nom commun Statut	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux- Sèvres (79)	Effecti observé s	Enjeu "Espèce"	
					Prénupt	Postnupt	Espece
	Pinson des arbres	PN	NA				
	Pipit des arbres	PN	DD				
	Pipit farlouse	PN	NA				
	Pipit rousseline	DO / PN	NA	-		Rare	Modéré
	Pouillot véloce	PN	NA				
	Roitelet à triple bandeau	PN	NA				
	Rossignol philomèle	PN	NA				
	Rougegorge familier	PN	NA				
	Rougequeue à front blanc	PN	NA				
	Rougequeue noir	PN	NA				
	Sittelle torchepot	PN					
	Tarier des prés	PN	DD				
	Tarier pâtre	PN	NA				
	Traquet motteux	PN	DD				
	Troglodyte mignon	PN					
	Verdier d'Europe	PN	NA				
	Aigrette Garzette	DO / PN	-			4	Modéré
	Grand Cormoran	PN	NA				
Pélécaniformes	Grande Aigrette	DO / PN	-	H > 5 ind.	1	2	Modéré
Pelecamionnes	Héron cendré	PN	NA				
	Héron garde-bœufs	PN					
	Héron pourpré	DO / PN		Н	R	égulier	Modéré
	Pic épeiche	PN					
	Pic épeichette	PN	-				
Piciformes	Pic mar	DO / PN		-	R	égulier	Modéré
	Pic noir	DO / PN		-	R	égulier	Modéré
	Pic vert	PN					
Podicipediformes	Grèbe à cou noir	PN		H> 10 ind.		2	Faible
	Grèbe castagneux	PN	-				
	Grèbe huppé	PN					
	Chevêche d'Athéna	PN	-				
Strigiformes	Chouette hulotte	PN					
	Effraie des clochers	PN					

Légende

Statut (réglementaire): PN: Espèces protégées au niveau national; DO: Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; DD : Données insuffisantes ; NA : Non applicable

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant en site de halte migratoire ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R : Rassemblements postnuptiaux ; D : dortoir utilisé chaque année



VIII. 4. Période de nidification

VIII. 4. a. Synthèse bibliographie

Le recueil de données de l'avifaune au sein de l'aire d'étude éloignée réalisé par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres fait état de **75 espèces patrimoniales** sur les trois aires d'études (immédiate à éloignée) en période de nidification. Parmi ces espèces, **52** fréquentent la zone de façon **régulière** et **15** de façon **rare**.

62 espèces sont protégées au niveau national et 24 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ». Enfin, 67 espèces présentent un statut préoccupant sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes (2018) :

- 31 espèces classées « quasi-menacées »
- 25 espèces classées « vulnérables »
- 7 espèce classée « en danger »
- 4 espèce classée en danger « critique »

Le tableau ci-dessous présente les espèces patrimoniales recensées sur l'AEE en période de nidification, entre 2008 et 2011 par le GODS.

Tableau 51: Espèces patrimoniales mentionnées en période de nidification dans l'aire d'étude éloignée (GODS, 2019)

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR – Nicheur	Deux- Sèvres	potentielle de l'AEI
	Aigle botté	Hieraaetus pennatus	DO / PN	DD	Si nicheur	Rare
	Autour des palombes	Accipiter gentilis	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Bondrée apivore	Pernis apivorus	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
Accipitriformes	Busard cendré	Circus pygargus	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
Accipititionnes	Busard des roseaux	Circus aeruginosus	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Elanion blanc	Elanus caeruleus	DO / PN	NA	Si nicheur	Rare
	Milan noir	Milvus migrans	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier
	Canard chipeau	Mareca strepera		EN	Si nicheur	
	Canard souchet	Spatula clypeata		VU	Si nicheur	
Ansériformes	Fuligule Milouin	Aythya ferina		VU	Si nicheur	
	Fuligule morillon	Aythya fuligula		CR	Si nicheur	
	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna	PN	LC	Si nicheur	
Apodiformes	Martinet noir	Apus apus	PN	NT	1	Régulier
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier
	Courlis cendré	Numenius arquata		EN	Si nicheur	Rare
	Echasse blanche	Himantopus himantopus	DO / PN	NT	Si nicheur	
	Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	PN	VU	Si nicheur	Rare
Charadriiformes	Oedicnème criard	Burhinus oedicnemus	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Petit Gravelot	Charadrius dubius	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Sterne pierregarin	Sterna hirundo	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Vanneau huppé	Vanellus vanellus		VU	Si nicheur	Régulier
Calumbifarm	Pigeon colombin	Columba oenas		EN	Si nicheur	Rare
Columbiformes	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur		VU	/	Régulier

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR – Nicheur	ZNIEFF – Deux- Sèvres	Fréquentation potentielle de l'AEI
Coraciiformes	Martin-pêcheur	Alcedo atthis	DO / PN	NT	/	Régulier
	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	PN	NT	/	Régulier
Falconiformes	Faucon hobereau	Falco subbuteo	PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	DO / PN	CR	Si nicheur	Rare
Galliformes	Caille des blés	Coturnix coturnix		VU	/	Régulier
Constitution of the consti	Gallinule Poule-d'eau	Gallinula chloropus		NT	/	Régulier
Gruiformes	Râle d'eau	Rallus aquaticus		VU	Si nicheur	Régulier
	Alouette des champs	Alauda arvensis		VU	/	Régulier
	Alouette lulu	Lullula arborea	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	DO / PN	EN	Si nicheur	Régulier
	Bruant jaune	Emberiza citrinella	PN	NT	/	Régulier
	Bruant proyer	Emberiza calandra	PN	VU	/	Régulier
	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	PN	NT	/	Régulier
	Choucas des tours	Corvus monedula	PN	NT	/	Régulier
	Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	PN	NT	1	Rare
	Fauvette des jardins	Sylvia borin	PN	NT	/	Régulier
	Fauvette grisette	Sylvia communis	PN	NT	/	Régulier
	Fauvette pitchou	Sylvia undata	DO / PN	VU	Si nicheur	Rare
	Gobemouche gris	Muscicapa striata	PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier
	Grive draine	Turdus viscivorus		NT	1	Régulier
	Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	PN	NT	/	Rare
Passériformes	Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	PN	NT	/	Régulier
Passemormes	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	PN	NT	/	Régulier
	Linotte mélodieuse	Linaria cannabina	PN	NT	/	Régulier
	Mésange huppée	Lophophanes cristatus	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Mésange noire	Periparus ater	PN	CR	Si nicheur	Régulier
	Mésange nonnette	Poecile palustris	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Moineau domestique	Passer domesticus	PN	NT	/	Régulier
	Moineau friquet	Passer montanus	PN	EN	Si nicheur	Rare
	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator	PN	EN	Si nicheur	Rare
	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	PN	NT	1	Rare
	Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	PN	EN	Si nicheur	Rare
	Roitelet huppé	Regulus regulus	PN	VU	1	Rare
	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	PN	VU	Si nicheur	
	Serin cini	Serinus serinus	PN	NT	/	Régulier
	Tarier pâtre	Saxicola rubicola	PN	NT	/	Régulier